

## Communiqué de **Presse**

---

### **Session extraordinaire du Conseil départemental du 26 avril 2021**

A l'issue de la Commission permanente qui se tiendra à huis-clos, **lundi 26 avril 2021**, le président Alain Lassus invite les conseillers départementaux à se réunir en session extraordinaire, ouverte au public sur youtube, au sujet de l'examen et du vote sur l'Accord départemental de relance.

Ce rapport unique, présenté par Alain Lassus en sa qualité de président de la collectivité, porte sur l'Accord départemental de relance qu'il est proposé de conclure avec l'État. En effet, garant des solidarités humaines et territoriales, le Département a joué et continue de jouer un rôle de premier rang dans la crise sanitaire, et entend par ailleurs œuvrer activement à amortir les chocs liés à cette crise et contribuer à la relance du territoire. Tel est l'objet de cet Accord départemental de relance.

**Au terme du vote, le président Lassus recevra le préfet de la Nièvre, Daniel Barnier, afin de signer officiellement cet accord avec lui, dans la salle François Mitterrand aux alentours de 11h45 (une invitation conjointe vous parviendra ultérieurement).**

La presse est invitée à se connecter à la chaîne youtube du Conseil départemental, lundi prochain, en fin de matinée, afin de couvrir les débats, puis à venir assister à la signature, et à relayer ces informations auprès du public.

#### **Contacts :**

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président / 06 71 64 72 94

Emmanuel Coulombeix / Chargé de contenu éditorial / 03 86 60 69 39